

Il n'est donc pas possible de conclure qu'il existe un lien causal entre l'emploi d'hypnotiques et la surmortalité et le cancer. Indépendamment de ces résultats, la place des hypnotiques dans la prise en charge de l'insomnie est limitée. L'emploi des hypnotiques ne peut être envisagé que dans des circonstances spécifiques, par exemple en cas d'insomnie aiguë sévère, pendant une très courte période. Dans ce cas, une benzodiazépine à durée d'action intermédiaire à la plus faible dose possible et pour une durée

maximale d'une semaine, est généralement à préférer.

Les "Z-drugs" tels que le zolpidem, constituent en ce moment les hypnotiques les plus fréquemment utilisés aux Etats-Unis; il n'existe toutefois pas de preuves qu'ils soient plus avantageux en terme d'efficacité ou d'innocuité par rapport aux benzodiazépines.

Voir aussi Fiche de transparence "Prise en charge de l'insomnie" et Folia mai 2009.

Bon à savoir

NOUVELLES CONTRE-INDICATIONS POUR LES SUPPOSITOIRES À BASE DE DÉRIVÉS TERPÉNIQUES (TELS QUE L'EUCALYPTOL, LE CAMPHRE)

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 03/10/11]

L'agence européenne des médicaments (*European Medicines Agency*, EMA) recommande de nouvelles contre-indications pour les suppositoires contenant des dérivés terpéniques, tels que l'eucalyptol et le camphre. En Belgique, les spécialités concernées sont Eucalyptine Le Brun® (à base de codéine et d'eucalyptol) et Eucalyptine Pholcodine Le Brun® (à base de pholcodine, d'eucalyptol, de phénol, de gaïacol et de camphre).

D'après l'EMA, ces suppositoires sont contre-indiqués chez les enfants de moins de 30 mois et chez les enfants ayant des antécédents d'épilepsie ou de convulsions fébriles, en raison des inquiétudes suscitées par un risque de troubles neurologiques, en particulier de convulsions. Selon l'EMA, les suppositoires doivent également être contre-indiqués chez les enfants ayant présenté récemment une lésion anorectale, étant donné

qu'une réactivation de ces lésions par les suppositoires n'est pas à exclure.

Les suppositoires Eucalyptine Le Brun® et Eucalyptine Pholcodine Le Brun® sont proposés dans la toux et contiennent un antitussif; selon les RCP actuels, les suppositoires "Enfant" peuvent être utilisés à partir de l'âge de 2 ans. Dans le Répertoire Commenté des Médicaments, il est toutefois signalé que les antitussifs sont contre-indiqués chez les enfants de moins de 6 ans, et déconseillés chez les enfants entre 6 et 12 ans; l'usage de préparations combinées n'est certainement pas justifié.

Voir communiqué de l'EMA du 23/09/11 (via www.ema.europa.eu) et communiqué de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) du 27/09/11 (via www.afmps.be).

Voir aussi les décisions récentes de l'AFMPS au sujet des antitussifs (via www.afmps.be, communiqué du 19/03/12).